

Bâtir « l'Héritage » avec le comité de gestion des Marquises

24

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

RENCONTRE AVEC JARVIS TEAUROA, DIRECTEUR ADJOINT DE LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. TEXTE : LUCIE RABRÉAUD - PHOTOS : ©DCP

Le comité de gestion du bien des Marquises s'est réuni pour la première fois le 30 janvier dernier. L'ancien ministre de l'Éducation et de la Culture, Ronny Teriipaia, a parlé des « heures historiques » qu'ils étaient en train de vivre, en ouverture de cette réunion. Après les trente années de travail pour aboutir à cette inscription à l'Unesco, c'est une nouvelle aventure qui commence pour la gestion de ce bien.



1996, inscription des îles Marquises sur la liste indicative des biens culturels français. 2024 : la 46^e session du comité du patrimoine mondial à New Delhi, en Inde, adopte à l'unanimité la décision reconnaissant la valeur universelle exceptionnelle du bien mixte des Marquises. Janvier 2026 : première réunion du comité de gestion. C'est à Nuku Hiva que les représentants de différents services du Pays et notamment Jarvis Teauroa, le directeur adjoint de la Direction de la culture et du patrimoine, les six maires, dont le président de la Codim, et les six associations du patrimoine mondial (une par île) ainsi que les deux ministres de la Culture et de l'Environnement se sont retrouvés. « *C'est un Héritage avec un grand H que nous devons transmettre aux générations futures. Cet héritage, nous le bâtissons aujourd'hui même, à travers cette première réunion du comité de gestion* », a expliqué Ronny Teriipaia.

Une fois toutes les règles de gouvernance fixées, le règlement intérieur, le mode de fonctionnement du Cogest, les participants sont rentrés dans le vif du sujet : le bilan des actions menées depuis l'inscription et ce qu'il reste à faire. Quatre objectifs stratégiques ont été fixés, qui se déclinent en 11 objectifs opérationnels, 25 actions et 101 opérations. Il s'agit « *d'améliorer la connaissance et la préservation du patri-*

moine » mais aussi « *de développer une politique touristique* ». Et les opérations sont très concrètes. Elles vont, pour le premier axe concernant la préservation du patrimoine, de l'arrachage de miconias à l'analyse des impacts écologiques des cochons sauvages, en passant par le nettoyage des plages ou la formation de personnels techniques. Le deuxième axe sur le développement d'une politique touristique prévoit l'amélioration des sites d'accueil et des points d'information ou encore la mise en place de panneaux. En troisième lieu, pour fédérer l'ensemble des acteurs à la gestion du bien commun, des formations doivent être organisées et un appel à projets « patrimoine » lancé cette année. Et enfin, en matière de gouvernance, un poste de coordinateur patrimoine mondial a été créé, les associations spécifiques sont nées et un réseau de huit ambassadeurs a été mis en place. « *L'inscription n'est pas une fin en soi*, explique Jarvis Teauroa. *Pour chaque bien inscrit, il y a un plan de gestion. L'exigence de l'Unesco porte sur la valeur universelle exceptionnelle qu'il faut aujourd'hui réussir à préserver.* »

Cette première réunion s'est déroulée à Nuku Hiva et la prochaine aura lieu en 2027 à Fatu Hiva : « *C'est important qu'elles aient lieu sur place, aux Marquises. C'est un défi logistique, mais c'est une question de proximité* », précise le directeur adjoint de la DCP. ♦

